



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions

Question écrite n° 95928

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'École des parents et des éducateurs d'Ile-de-France. Depuis sa création, en 1929, cette association, reconnue d'utilité publique, œuvre avec les parents et les intervenants du champ social, à la construction d'univers familiaux stables, dans l'intérêt des enfants, des adolescents et des adultes qui en ont la responsabilité morale, affective et matérielle. L'association emploie une centaine de salariés et est financée par les subventions de la CAF, de la DASES et des collectivités, pour des missions d'écoute, de conseil et de formation, s'adressant aux parents, aux adolescents, comme aux professionnels. Selon certaines informations, le non-renouvellement de conventions avec certains partenaires institutionnels, dont la région Ile-de-France, pourrait avoir pour conséquence le licenciement d'un quart des salariés de l'association (psychologues, animateurs, formateurs, administratifs, agents d'accueil), ce qui porterait assurément atteinte à la poursuite de ses missions. Compte tenu de l'intérêt social de l'École des parents, qui joue un rôle de stabilisateur des relations parents-enfants, et de prévention des conflits, il souhaiterait s'assurer que le ministère de tutelle se tient rigoureusement informé de la qualité de gouvernance de l'association, et veille à ce que tout soit mis en œuvre pour maintenir son fonctionnement conforme à l'esprit de sa fondatrice, en conjuguant pragmatisme et éthique.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95928

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4372